Mairie d'Ercuis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2025 026

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09/07/2025
ID : 060-216002105-20250630-DELIB2025026-DE

SEANCE DU 30 JUIN 2025

Convocation du	**15 JUIN 2025**
Affichage du	**15 JUIN 2025**

Nombre de membres en exercice	**19**
Nombre de présents	**10**
Nombre de votants	**13**
PROCURATIONS	**03**

Objet : RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ILEP 2024

L'an deux mil VINGT CINQ, le VINGT CINQ JUIN à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie NIGAY, Maire.

Le quorum n'ayant pas été atteint, le conseil municipal a été convoqué, de nouveau, le 30 juin 2025.

L'an deux mil VINGT CINQ, le TRENTE JUIN à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie NIGAY, Maire.

Présents :
Mme VAN BOXSTAEL Christiane, M MARECHALLE James, LACOUR Aude, M FORGET Bruno, ses adjoints, Mme VIDARD Stéphanie, M REZZA Thibaut, M NABONNE Eric, M URCOURT Daniel, Mme ALLAIN Geneviève, ses Conseillers Municipaux

Absents :
M BOULARAND Claude, procuration à M NIGAY Jean-Marie,
Mme MEYFROODT Charlotte,
M THOMA Hervé, procuration à M FORGET Bruno,
M ROSELLE Regis, excusé
Mme SPIRA Julie, excusée,
Mme M BRIAND Hervé,
Mme RIGARD Sabine,
Mme FUSZ Anne-Luce, procuration à M URCOURT Daniel,

Secrétaire : Mme VIDARD Stéphanie,

Mode de scrutin : main levée avec feuille récapitulative par conseiller municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment L.1411-3 et L.1411-7

CONSIDERANT QUE le rapport d'activité de l'ILEP notre délégataire de service public concernant le périscolaire et la restauration, au titre de l'exercice 2024 a été adressé à la commune, il convient de le présenter au Conseil Municipal et d'en prendre acte

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09/07/2025
ID : 060-216002105-20250630-DELIB2025026-DE

Le Conseil Municipal délibère, à l'unanimité

Article unique : **PRENDRE ACTE** du rapport d'activité de l'année 2024 de l'ILEP, délégataire du service public en ce qui concerne les prestataires périscolaires et restauration scolaire,

Le Maire
Jean-Marie NIGAY

MAIRIE D'ERCUIS (OISE)

Le Maire certifie, en application de l'article L2131-Général des Collectivités Territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le

Le Maire,
Jean-Marie NIGAY

MAIRIE D'ERCUIS (OISE)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355